

# Bulletin Municipal n°16

Décembre 2017

4011 LOULAY

*édit. 66 rue d'Angoulême 17100 Loulay*  
**Loulay**





*La rédaction du bulletin a été réalisée par Claudie, Mariette, Céline, Marielle, Christophe et Philippe.*

En ces premiers jours de l'année, je vous présente au nom de l'équipe municipale des vœux de santé et de réussite dans vos projets.

Dans le précédent bulletin municipal, nous évoquions les réalisations à mi-mandat ainsi que les perspectives de projets.

Force est de constater que l'année écoulée aura été une période de transition où la quasi-totalité de nos objectifs sont décalés d'un exercice en raison de démarches administratives complexes, mais surtout de restrictions budgétaires de nos partenaires financiers.

L'accessibilité des lieux recevant du public nécessite d'importants travaux d'adaptation... le Foyer Rural, dont le dossier est administrativement complet et les entreprises retenues, sera mis aux normes en fonction du soutien financier de l'Etat.

La sécurité routière en agglomération sera poursuivie après la convention signée avec le Département. Seront implantés des plateaux surélevés aux abords de la piscine et de la bibliothèque.

Après avoir bénéficié d'aides intéressantes (80 %), le projet de créer un terrain multisports en lieu et place du plateau sportif sera réalisé prochainement.

Quasi à proximité, aux abords de la bibliothèque, les amateurs de pétanque pourront développer leurs activités après l'agrandissement du terrain.

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en février 2017 a permis d'engager la procédure d'aménagement d'une zone urbaine à l'entrée sud du bourg. Le permis d'aménager a été validé mais, dernier obstacle administratif... un de plus... nous devons réaliser des fouilles d'archéologie préventive à notre charge.

Lors de la réunion du 23 novembre, le Conseil Municipal a retenu quatre entreprises pour la réalisation des travaux qui sont programmés au cours de l'année 2018 en lien avec la Direction des Infrastructures du Département concernant la seconde tranche de réhabilitation de la RD 150.

A la lecture de ce bulletin, vous constaterez le coût important de cette opération pour une collectivité de notre strate, mais la part d'autofinancement importante, conséquence d'une prudente gestion, limite le recours à l'emprunt.

Soyons lucides, même si notre collectivité est en bonne santé l'avenir des territoires ruraux est préoccupant.

Le transfert de nombreuses compétences aux communautés de communes, qui s'avère certes pertinent dans de nombreux domaines, a pour conséquence de diminuer considérablement le champ des décisions des conseils municipaux.

La prise en charge par l'Etat de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables est une opportunité pour ces derniers, mais malgré un engagement de compensation aux communes, nous devenons de plus en plus dépendants de dotations...

Nous croulons sous des avalanches de normes déraisonnables engendrant des coûts prohibitifs. Notre technocratie a une analyse urbaine qui s'avère désastreuse pour nous ruraux qui vivons dans de vastes espaces peu denses en habitants.

A écouter certains spécialistes, au regard de nos ratios de population, nous bénéficions de trop de service !...

S'adapter est une évidence, mutualiser, réfléchir au regroupement des communes (voire économies d'échelle ?...). Ce thème ne peut être abordé qu'au début d'un mandat municipal, dans le cadre d'un programme où la population devra être associée.

**Maurice PERRIER**

**Maire Maurice Perrier**  
(mandat : 2014-2020)

**Adresse de la mairie de Loulay**  
28, place du Général de Gaulle  
17330 Loulay

**Horaires d'ouverture de la mairie**  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h à 12h et de 14h à 17h  
Mardi : jour de fermeture

**Téléphone de la mairie de Loulay**  
**05 46 33 80 28**  
Numéro international : +33 5 46 33 80 28

**Adresse mail**  
mairie@loulay.fr

**Télécopie/Numéro de fax**  
05 46 33 92 89  
Numéro international : +33 5 46 33 92 89

**Gentilé**  
**Nom des habitants**  
Les Loulaysiennes  
et les Loulaysiens

**Canton** : Saint Jean d'Angély (n° 18)  
**Communes** : 17211 Loulay (code Insee)

**Région** : Nouvelle Aquitaine  
**Département** : 17 - Charente-Maritime  
**Arrondissement** : Saint Jean d'Angély

**Historique de la population**

1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2016
764	667	728	786	789	771	824	837

<b>Pompiers</b> 18 Ou 112	<b>Docteurs</b> Gérard GUYOT : <b>05 46 33 80 33</b> Jacques AUGER : <b>05 46 33 95 11</b>	<b>Infirmiers/Infirmières</b> Sara HURST-DESCLAUD, David CHOMARAT et BARGIER Carole <b>05 46 24 61 45</b>  Mélissa BONNEAU (VANDEBROUCK) <b>06 69 21 22 26</b>
<b>Gendarmerie</b> 17	<b>Pharmacie</b> JULES - ROUSTIT : <b>05 46 33 80 31</b>	
<b>Samu</b> 15	<b>Numéro d'urgence national, gratuit <u>uniquement par SMS ou fax</u>, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler</b>  114	
<b>Résidence retrainée médicalisée</b> EHPAD 05 46 33 82 12	<b>Conciliateur de justice</b>  05 46 59 56 56	<b>Violences Femmes Info</b>  39 19

# INFORMATIONS CITOYENNES

## 16 ANS - LE RECENSEMENT



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles ayant atteint l'âge de **16 ans** et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce nationale d'identité.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « recensement, JDC et service national ».

L'**attestation de recensement** délivrée par la Mairie (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Après avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'Etat.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN (Centre du Service National) de Poitiers par mail [csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr) par téléphone 05 49 00 24 69 ou par courrier : Centre du Service National de Poitiers – Quartier Aboville – BP 90647 – 86023 POITIERS CEDEX ;

### CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT

Les demandes de **CARTE NATIONALE D'IDENTITE** et de **PASSEPORT** sont à déposer à la Mairie de Saint Jean d'Angély ou à la Mairie d'Aulnay sur RDV (27 communes habilitées équipées d'un dispositif de recueil des demandes sur le département de Charente-Maritime)

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Les cartes d'identité délivrées à compter du 2 janvier 2004 sont valables 15 ans pour les personnes majeures à la date d'établissement de la carte.



Certains pays ne reconnaissant pas cette prolongation de validité, vous pouvez exceptionnellement demander le renouvellement de votre carte d'identité dès lors que vous justifiez d'un voyage ou d'une obligation de vous rendre à l'étranger.

La première demande de carte et le renouvellement **avec présentation de l'ancienne carte sont gratuits.**

**Lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet, un droit de timbre est demandé (timbre fiscal à 25 euros) accompagné de la déclaration de perte (peut se faire en mairie) ou de vol.**

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Coût du timbre fiscal :

Majeur : 86 euros

Mineur de 0 à 14 ans : 17 euros

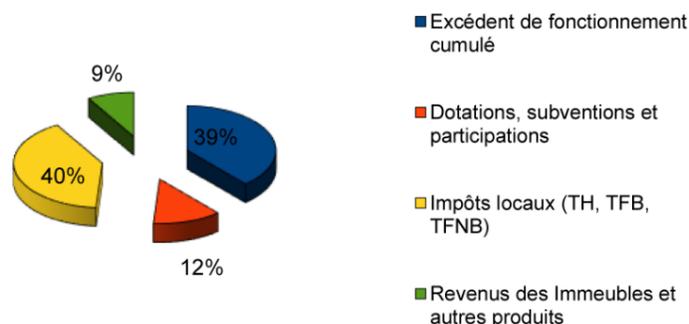
Mineur de 15 à 17 ans : 42 euros



# BUDGET DE LA COMMUNE ANNEE 2017

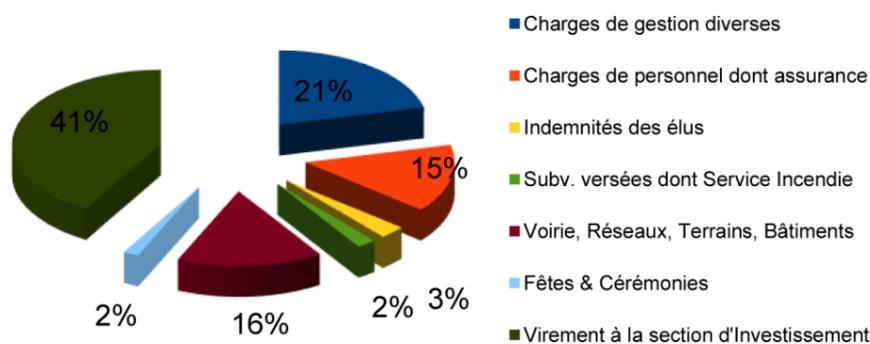
## Recettes de Fonctionnement

Excédent de fonctionnement cumulé	341 683,65 €
Dotations, subventions et participations	110 711,00 €
Impôts locaux (TH, TFB, TFNB)	356 917,00 €
Revenus des Immeubles et autres produits	75 430,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>884 741,65 €</b>



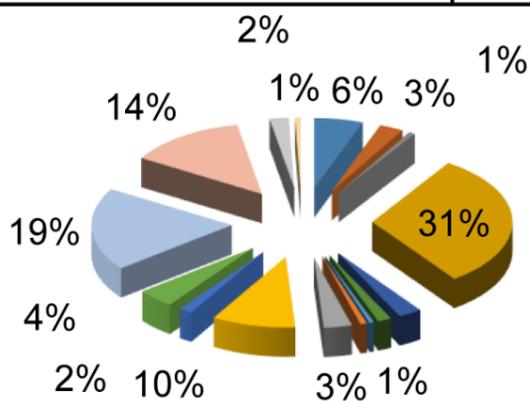
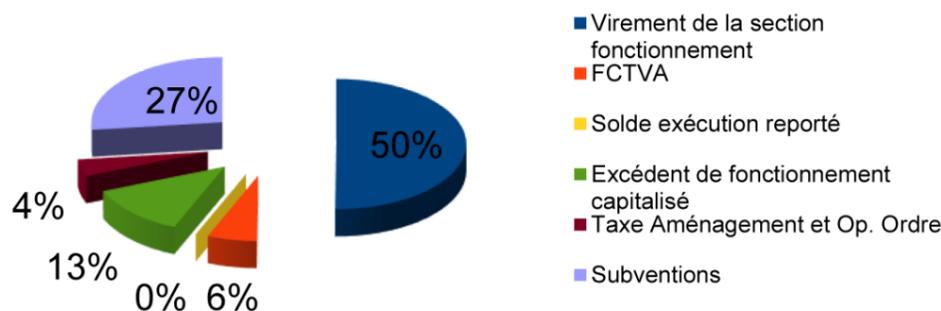
## Dépenses de Fonctionnement

Charges de gestion diverses	187 930,03 €
Charges de personnel dont assurance	129 890,00 €
Indemnités des élus	25 000,00 €
Subv. versées dont Service Incendie	18 580,00 €
Voirie, Réseaux, Terrains, Bâtiments	140 000,00 €
Fêtes & Cérémonies	15 000,00 €
Virement à la section d'Investissement	368 341,62 €
<b>TOTAL</b>	<b>884 741,65 €</b>



## Recettes d'Investissement

Virement de la section fonctionnement	368 341,62 €
FCTVA	45 000,00 €
Solde exécution reporté	0,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	92 713,06 €
Taxe Aménagement et Op. Ordre	30 858,65 €
Subventions	197 476,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>734 389,33 €</b>



## Dépenses d'Investissement

Déficit reporté	41 281,69 €
FT et Éclairage Public	20 351,20 €
Révision n° 2 PLU	5 433,05 €
Aménagement Zone AU La Montagne	227 044,72 €
Travaux de voirie	20 047,20 €
Acoustique Salle des Halles Rideau Chaises	11 746,60 €
Acquisition partie ou parcelles voirie	3 718,20 €
Equipement Sécurité Routière Biblio Piscine	5 542,13 €
Signalisation Centre Bourg	23 935,24 €
Terrain Multisports	70 800,00 €
Grillage et Pare ballons terrain Foot	11 300,00 €
Logement 8 Place De Gaulle	32 000,00 €
Accessibilité ERP (Etablissements recevant du Public)	140 395,83 €
Participation Rond point RD 150	100 000,00 €
Emprunt	16 105,07 €
Dépenses imprévues et Op. Ordre	4 688,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>734 389,33 €</b>

- Déficit reporté
- FT et Éclairage Public
- Révision n° 2 PLU
- Aménagement Zone AU La Montagne
- Travaux de voirie
- Acoustique Salle des Halles Rideau Chaises
- Acquisition partie ou parcelles voirie
- Equipement Sécurité Routière Biblio Piscine
- Signalisation Centre Bourg
- Terrain Multisports
- Grillage et Pare ballons terrain Foot
- Logement 8 Place De Gaulle
- Accessibilité ERP (Etablissements recevant du Public)
- Participation Rond point RD 150
- Emprunt
- Dépenses imprévues et Op. Ordre

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
« Marie Moineau »**INSCRIPTION GRATUITE**Tél : 05 46 33 30 69  
Mail : bibliotheque@loulay.fr16 route de la gare  
17330 LOULAY

## 2017 : l'année des changements

L'équipe des bénévoles a profité de la fermeture estivale pour ré-aménager la bibliothèque. Un grand merci aux bras forts de l'équipe des randonneurs pour le déménagement des étagères.



Les jeunes bénéficient d'un nouvel espace à l'étage, plus lumineux, plus aéré ; cela facilite la consultation et le choix des documents.

Au rez-de-chaussée, il en va de même pour les adultes.



Nous avons lancé **le prix des Incorruptibles** en accueillant chaque classe de 6ème et de 5ème du collège. Les élèves ont échangé autour des livres qu'ils avaient déjà lus

**L'heure du conte** a rassemblé quelques enfants de maternelle ou CP, 1 mercredi par mois

### Projets :

Pour les enfants de maternelle ou CP, nous leur proposons en alternance l'heure du conte ou des activités. Ce sera **le mercredi à partir de 15 h**. Notez bien les rendez-vous !

**L'heure du conte** : 13 décembre, 10 janvier, 7 février, 7 mars, 11 avril, 16 mai, 13 juin

**Activités / jeux** : 20 décembre, 24 janvier, 21 février, 21 mars, 25 avril, 23 mai, 20 juin

**Au mois de mars**, une exposition sur la 1ère guerre mondiale.

Dans le cadre **des incorruptibles**, un concours de la meilleure illustration pour les prochains marque-pages de la bibliothèque, des rencontres et le point d'orgue la venue, en partenariat avec le collège, de **l'écrivain Jean-Christophe Tixier le 4 mai**.

En lien avec le CDI du collège, nous accompagnerons les volontaires de 4ème et 3ème pour le **prix littéraire des collégiens** proposé par la Charente-Maritime via la médiathèque départementale :

<http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

Pour des raisons personnelles, **Mireille Aubry** a souhaité mettre un terme à ses responsabilités à la bibliothèque. Toute l'équipe des bénévoles la remercie chaleureusement pour tout ce qu'elle a apporté à la bibliothèque depuis de nombreuses années (1996)

### Je m'absente un COURT MOMENT

- pour faire mes courses,
- pour chercher mes enfants à l'école,
- pour promener mon chien,
- pour jardiner...

N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte.

Verrouillez avec soin toutes les portes et fenêtres de votre maison, garage, abri de jardin, et véhicule. Pour plus de sécurité, vous pouvez également fermer les volets du rez-de-chaussée qui ne sont pas visibles depuis la rue. N'oubliez pas que 05 minutes suffisent pour être cambriolé.

**EmpORTEZ sur vous les clés et ne les laissez pas dans les cachettes dites "classiques"** (paillasson, pot de fleurs, boîte aux lettres, etc).

**Ne laissez pas de clés dans l'entrée de votre logement,** afin de limiter le risque de home-jacking.

**Créez l'illusion d'une présence en laissant allumer la lumière, la radio, ou la télévision.**

**Activez votre alarme,** même si vous êtes dans votre jardin pour quelques minutes.

**Décrochez votre téléphone fixe** qui pourrait trahir l'absence d'occupants. Pour les mêmes raisons, coupez votre sonnette (cette mesure est toutefois inutile si vous ne disposez pas de portail ou si ne le fermez pas; le cambrioleur ira directement taper à votre porte pour s'assurer de votre absence).

Vérifiez qu'aucun objet de valeur (ordinateur, téléphone, bijoux, chéquier, portefeuille...) ne soit visible depuis la rue.

**Fermez votre portail,** même s'il est relativement bas. Il constituera un obstacle supplémentaire dans la fuite du cambrioleur. Rappelez-vous également qu'un individu qui saute d'un portail est toujours plus suspect que quelqu'un qui marche normalement.

### Je m'absente pour le WEEK-END...

#### Appliquez les conseils précédents, et les suivants :

Ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique, ni sur les sites de réseaux sociaux.

**Fermez tous les volets de votre maison.**

Assurez-vous que l'éclairage extérieur à détecteur de mouvement fonctionne bien.

**Retirez toutes les clés des serrures des portes et fenêtres intérieures et ranger-les dans un lieu sûr.** Rangez les clés de vos véhicules restés au garage dans un endroit où personne n'ira les chercher (et non dans l'entrée). Verrouillez toujours les portières de vos véhicules restés au domicile.

**Rangez ou attachez tous les objets présents dans le jardin** pouvant aider le cambrioleur (outils, échelle, table de jardin...). Evitez de stocker des objets de valeur (tronçonneuse, tondeuse, outils électriques...) dans votre abri de jardin.

**Placez en lieu sûr tous vos objets de valeur** (bijoux, montres, etc.). Ne les cachez surtout pas dans des boîtes à bijoux posées sur une commode dans la chambre à coucher ou la salle de bain. Rangez-les plutôt dans un coffre, ou par exemple dans une cachette anodine.

**Informez une personne de confiance de votre absence** et demandez-lui d'ouvrir la journée vos volets pour le week-end (uniquement ceux visibles depuis la rue). Indiquez-lui comment vous joindre en cas d'urgence et appelez-lui la procédure en cas de déclenchement de l'alarme.

**Avertissez votre centre de télésurveillance de votre départ** (n'oubliez pas de vérifier le bon fonctionnement de votre système et l'état des piles en cas d'absence prolongée).

### ... ou pour une plus LONGUE PERIODE

#### Appliquez l'ensemble des conseils précédents, et les suivants :

N'attirez pas l'attention lors de votre départ.

Effectuez le transfert d'appel auprès de votre opérateur téléphonique (ou bien sur votre box téléphonique) si votre numéro de téléphone est dans l'annuaire. Faites suivre ou garder votre courrier par LA POSTE, ou faites le relever par une personne de confiance.

**Remettez un double des clés du logement et des véhicules non utilisés** à une personne de confiance (ne les laissez pas sur le porte-ciès de l'entrée).

**Cadenassez vos deux-roues** (vélo, moto, etc.) à un objet fixe, même dans votre garage.

**Donnez l'impression que votre logement est habité.**

**Encouragez vos voisins à signaler sans attendre tout comportement inhabituel autour de votre logement,** ou tout déclenchement d'alarme.

### LES DISPOSITIFS DE VOTRE GENDARMERIE

#### Dispositif "PARTICIPATION CITOYENNE"

Renforcez les contacts et les échanges au sein de votre quartier afin d'améliorer votre sécurité et votre qualité de vie.

#### Dispositif "OPERATION TRANQUILLITE VACANCES"

Signalez votre absence à une personne de confiance, mais aussi à la gendarmerie locale qui effectuera des rondes de surveillance.

## En cas d'urgence composez le 17

Gendarmerie de LOULAY—Bureaux ouverts le mardi de 14H à 18H et le vendredi de 8H à 12H

Sinon vous adresser à la Gendarmerie d'Aulnay

Du lundi au samedi de 8H à 12H et de 14H à 19H - Le dimanche de 9H à 12H et de 15H à 18H

Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay que je dirige depuis plus d'un an est composé d'une trentaine de Sapeurs Pompiers formés et dévoués au quotidien pour mener à bien plus de 370 interventions annuelles.

Cette année 2017 se termine par un bilan positif en matière d'effectif avec l'arrivée de six recrues, deux femmes et quatre hommes.

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires. Si vous avez plus de 18 ans et qu'une vocation de pompier sommeille en vous, la caserne est ouverte tous les dimanches.

Cette année, nous allons fêter les vingt ans de la fusion des centres de secours de Loulay et de Villeneuve la Comtesse. A cette occasion, une cérémonie se déroulera le 21 Juillet 2018 en début d'après-midi au centre de secours, puis en début de soirée un repas suivi d'un bal clôtureront cette journée au stade de Loulay.

Venez nombreux fêter nos vingt ans !

Lieutenant MARTINEAU Jean-Charles  
Chef de Centre de Loulay



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

## Les incinérations : le feu, un outil dangereux

Les incinérations de déchets végétaux et de déchets verts qui entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés sont interdites par la réglementation en vigueur

Il est prioritaire d'acheminer les déchets verts en déchetterie ou d'utiliser un système de compostage

très exceptionnellement

dans des cas particuliers où il n'est pas possible d'utiliser d'autre moyen autorisé que le brûlage, le maire peut donner une dérogation au demandeur en s'assurant du respect des règles suivantes :

- absence de risque de gêne et d'insalubrité vis à vis du voisinage
- être éloigné d'au moins 20 m des habitations des tiers et des voies publiques
- surveillance permanente de l'opération, jusqu'à l'extinction complète du foyer
- moyen d'extinction à proximité immédiate
- respect des journées classées à risque et de la vitesse du vent

**Particuliers, propriétaires et ayants droit (pour leur propre compte et à titre non professionnel)**

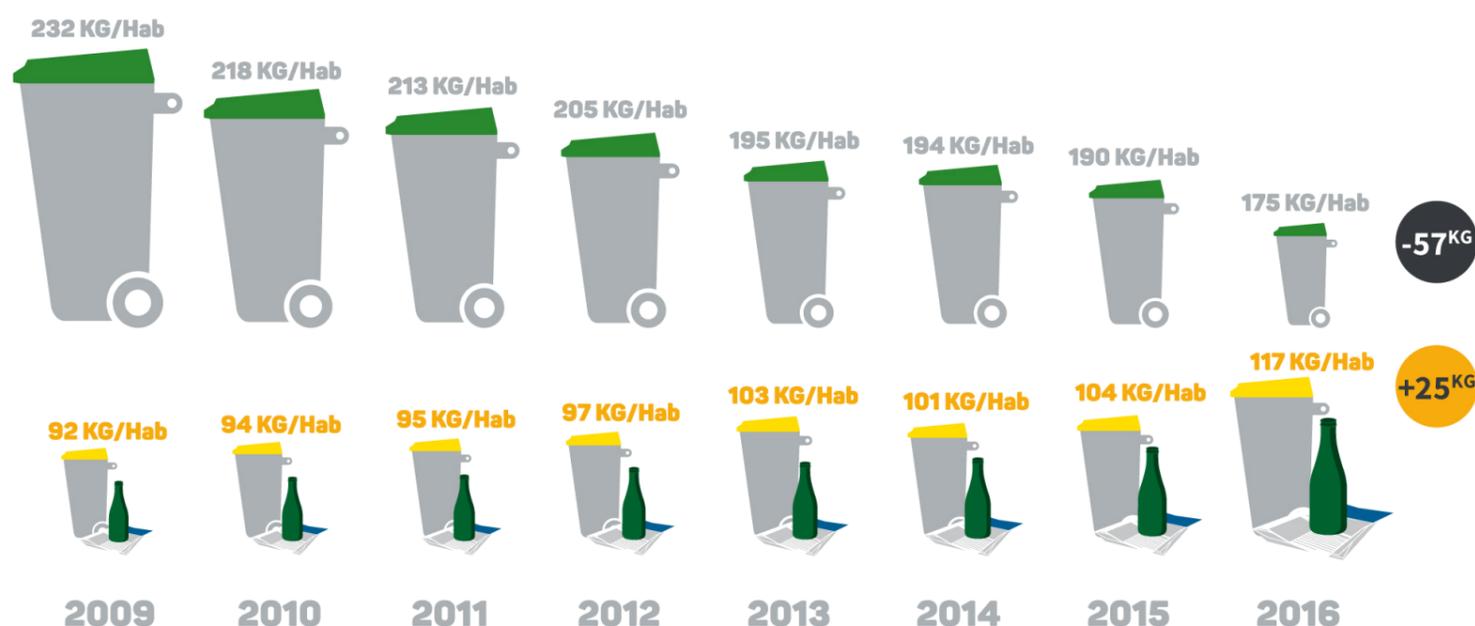
**Produits d'origine végétale (taille de haie, tonte....)**

**Incinération interdite si possibilité d'éliminer en déchetterie ou possibilité de compostage**

**Dans des cas très particuliers dérogation possible par autorisation municipale (formulaire à retirer en Mairie)**



# INDICATEURS DE LA RÉDUCTION



## OBJECTIFS 2020 TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET

<p>ORDURES MÉNAGÈRES ATTEINDRE</p> <p><b>165</b> KG / HAB / AN</p>	<p>EMBALLAGES</p> <p><b>+ 30%</b> D'EMBALLAGES COLLECTÉS</p>	<p><b>100%</b> DE FOYERS COMPOSTEURS</p>	<p><b>COLLECTER PLUS SOUVENT</b> LES EMBALLAGES QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES</p>	<p>DÉVELOPPER DES FILIÈRES LOCALES DE RECYCLAGE ET</p> <p><b>CRÉER DE L'EMPLOI</b></p>



Syndicat Mixte Cyclad  
CS70019 - 1 rue Julia et Maurice Marcou - 17700 Surgères  
Tél. : 05 46 07 16 66 - E-mail : contact@cyclad.org  
N° Siret : 251 701 900 00036

[cyclad.org](http://cyclad.org)



« Taxi Mouettes » passe vous prendre directement à votre domicile !

En complément des lignes régulières, le service à la demande « Taxi Mouettes » est disponible dans tous les cantons du département (en dehors des agglomérations). Accessible à tous, il est plus particulièrement destiné à répondre aux besoins des Charentais-Maritimes pour qui les déplacements de proximité sont devenus difficiles : les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes en insertion.

Organisé en partenariat avec les artisans taxis, « Taxi Mouettes » vous permet de rejoindre votre chef-lieu de canton ou votre chef-lieu d'arrondissement. Ce service est programmé 4 demi-journées par semaine dans le cadre d'horaires prédéfinis pour chaque cantons avec notamment la desserte des marchés locaux ainsi que les établissements et services sociaux : permanences de la banque alimentaire et des Restos du Cœur, consultations PMI, Pôle Emploi... Il est activé à partir de la première réservation téléphonique, au plus tard la veille de votre déplacement avant 16H. Pour le retour, le taxi vous attend à un arrêt défini et vous ramène à votre domicile.



+ d'infos sur le site : [www.lesmouettes-transports.com](http://www.lesmouettes-transports.com)

Sur réservation :  
**0 811 36 17 17**  
 Puis choix n°3  
 Service 0,06€/mn  
 + prix appel

Tarifs	
2,50€	le trajet
4,80€	l'aller-retour
3,80€	l'aller-retour pour les moins de 26 ans
Tarifs Solidarité Transport*	
1€	le trajet
1,5€	l'aller-retour

\*Tarifs applicables uniquement sur présentation de la carte Solidarité Transport émise par le Département de la Charente-Maritime

**Important : transport sur réservation au :** N°Azur 0 811 36 17 17  
PRIX D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

Réservez jusqu'à la **veille 16h** pour un déplacement du **mercredi** au **samedi**.  
 Le service TaxiMouettes ne fonctionne pas les jours fériés.

Vous pouvez vous rendre à : (1)	Arrêts ou établissements de destination	Quels jours ?	A quelle heure ?	
			Arrivée à destination	Départ vers votre domicile
<b>Saint-Jean d'Angély</b>	Rue Michel Texier, Place de l'Hôtel de Ville, Jardins Publics, Commerces, Gare SNCF, Pôle Emploi Hôpital, Restos du Cœur, Maison de retraite Val de Boutonne, PMI	Mercredi	9h30	12h
		Jeudi	14h	16h
				17h30
Samedi	9h	11h	12h30	
<b>Saintes</b>	Cours National, Fief de Montlouis, Gare SNCF, Gare Routière, Cours Reverseau, Pôle Emploi / Mission Locale, Commerces, Centre Hospitalier / Clinique Richelieu / Cabinet médical rue de la Roue, Sous-Préfecture, Restos du Cœur / Episol / Banque alimentaire	Jeudi	14h	16h
				17h30
<b>Rochefort</b>	Gare SNCF, Hôpital, Roy Bry, Zone des Fourriers, Commerces	Jeudi	9h30	12h
<b>Saint-Savinien</b>	Place Bonnet, Commerces	Samedi	9h	11h
				12h30

(1) Minimum de 3 kms entre votre domicile et le lieu de dépose.

Les horaires sont disponibles sur [www.lesmouettes-transports.com](http://www.lesmouettes-transports.com) ou au N°Azur 0 811 36 17 17  
PRIX D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE  
 Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de Keolis Charente-Maritime.  
 Les réservations sont assurées sous réserve de places disponibles.

## HORAIRES VALABLES POUR LA PÉRIODE SCOLAIRE 2017 / 2018 DE LA ZONE A

**308****Villeneuve la Comtesse - Saint Jean d'Angély**

LMMeJV

VILLENEUVE LA COMTESSE	Villeneuve		6:43
VILLENEUVE LA COMTESSE	Centre - CRF Rue des Allées	(3)	6:50 (2)
VILLENEUVE LA COMTESSE	Route Nationale - CRF Rue du Puits		6:52
LA CROIX COMTESSE	Mairie		6:55
VERGNE	Tout-Y-Faut - Lotissement		6:58
VERGNE	Rue de l'Eglise	(3)	7:00
LOULAY	Foyer Rural	(3)	7:05
LOZAY	Place		7:11
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Le Pouzat	(4)	7:17
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Bourgneuf	(5)	7:21
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Rennebourg - CRF	(5)	7:22
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Puy Chevrier	(5)	7:23
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin La Jallet Centre Equestre	(5)(6)	7:28
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Les Suires	(4)(6)	7:30
SAINT JEAN D'ANGELY	Lycée A Dubreuil / Collège Texier		7:39

**308****Saint Jean d'Angély - Villeneuve la Comtesse**

"FLEXO" (1)

Mercredi

LMJV

SAINT JEAN D'ANGELY	Lycée A Dubreuil / Collège Texier	Mise en Place	13:35	17:40
		Départ	13:40	17:45
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Ecole		13:49	17:54
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Puy Chevrier		13:51	17:56
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Rennebourg - CRF		13:52	17:57
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Bourgneuf		13:53	17:58
ESSOUVERT	Saint Denis du Pin Le Pouzat		13:56	18:01
LOZAY	Place		14:02	18:07
LOULAY	Foyer Rural		14:07	18:12
VERGNE	Rue de l'Eglise		14:12	18:17
VERGNE	Tout-Y-Faut - Lotissement		14:14	18:19
LA CROIX COMTESSE	Mairie		14:16	18:21
VILLENEUVE LA COMTESSE	Route Nationale - CRF Rue du Puits		14:19	18:24
VILLENEUVE LA COMTESSE	Centre - CRF Rue des Allées		14:20	18:25
DOEUIL SUR LE MIGNON	Les Connillères	(7)	14:23	18:28
DOEUIL SUR LE MIGNON	Stade	(7)	14:27	18:32
DOEUIL SUR LE MIGNON	La Coudre	(7)	14:31	18:36
DOEUIL SUR LE MIGNON	La Ville aux Moines	(7)	14:38	18:43
VILLENEUVE LA COMTESSE	Villeneuve		14:50	18:55

(1) Cette ligne dessert les arrêts mentionnés, à la demande, au départ de l'arrêt "Saint Jean d'Angély - Lycée A Dubreuil / Collège Texier".

(2) Horaire desservi par la ligne secondaire 309.

(3) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 326.

(4) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 322.

(5) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 323.

(6) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 334.

(7) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 309.

**326****Saint Jean d'Angély - Annezay**

"FLEXO" (1)

Mercredi

SAINT JEAN D'ANGELY	Lycée Blaise Pascal	Mise en Place	17:30
		Départ	17:35
SAINT JEAN D'ANGELY	Lycée A Dubreuil / Collège Texier	(2)	17:40
ESSOUVERT	La Benâte Puymoreau Citerne	(3)(4)	17:53
LOULAY	Foyer Rural	(5)	18:06
VERGNE	Rue de l'Eglise	(5)	18:11
VILLENEUVE LA COMTESSE	Centre - CRF Rue des Allées	(4)(5)	18:17
SAINT FELIX	Mairie	(3)	18:33
BERNAY SAINT MARTIN	Lavoir	(3)	18:38
BERNAY SAINT MARTIN	Parançay Bourg	(3)	18:47
ANNEZAY	Le Tramailou	(6)	19:04 (7)

(1) Cette ligne dessert les arrêts mentionnés, à la demande, au départ de l'arrêt "Saint Jean d'Angély - Lycée A Dubreuil / Collège Texier".

(2) Correspondance avec les lignes secondaires 327, 328 et 329.

(3) Le sens aller est assuré par la ligne secondaire 307.

(4) Le sens aller est assuré par la ligne secondaire 309.

(5) Le sens aller est assuré par la ligne secondaire 308.

(6) Le sens aller est assuré par la ligne secondaire 302.

(7) Arrêt également desservi par la ligne secondaire 331.

Les Mouettes,

DESSINENT LES LIGNES QUI NOUS RAPPROCHENT



## HORAIRES du 10 DÉCEMBRE 2017 au 6 AVRIL 2018

### NIORT < SAINTES > ROYAN

Mise à jour le 12/12/17

Cette fiche horaires est régulièrement mise à jour sur [ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)  
Pensez à vous reporter aux renvois

		RENVOIS																								
		A																								
		INFORMATIONS																								
		CAR 450151	TER 864465	CAR 450153	TER 864467	CAR 450155	CAR 450155	CAR 450157	TER 864469	CAR 450159	CAR 38701	TER 864473	CAR 450161	CAR 450163	TER 864475	CAR 450175	TER 864475	CAR 450165	TER 864477	TER 864477	CAR 450167	TER 864479	CAR 450169	CAR 450171	CAR 450173	
		PMP								PMP								PMP								
TRAINS	Provenance																									
	NIORT	06:36		07:49					12:03						12:45	14:47			17:35		17:48		18:32	18:42		20:46
	FORS	-		-					-						13:07	-			17:45		17:58		18:42	18:55		-
	MARIGNY	-		-					-						13:17	-			17:50		18:03		18:47	19:01		-
	BEAUVOIR SUR NIORT	06:58		08:05					12:19						13:26	15:05			17:57		18:11		18:57	19:10		21:02
	PRISSE LA CHARRIERE	-		-					-						13:34	-			18:03		18:17		19:03	19:16		-
	VILLENEUVE LA COMTESSE	-		-					-						-				18:12		18:27		19:13	19:25		-
	LOULAY	-		-					-						-				18:19		18:33		19:25	19:31		-
	ST JEAN D'ANGELY	07:30		08:32					12:46						15:32				18:33		18:43		19:52	19:42		21:29
	ST HILAIRE BRIZAMBOURG	07:43		-					-						-				-		-		20:06	19:56		-
SAINTE Arrivée	08:00		09:02					13:14						16:00				19:00		19:18		20:23	20:14		21:59	
CARS	SAINTE Départ	07:39		08:44		09:40	10:00	11:42		13:24			16:10	17:41		19:10		19:28				21:03		22:09	22:36	22:44
	SAUJON	08:12		09:13		10:09	10:29	12:11		13:53			16:39	18:14		19:39		19:57				21:32		22:38	23:05	23:13
	ROYAN	08:32		09:31		10:27	10:49	12:29		14:11			16:57	18:34		19:57		20:17				21:50		22:56	23:23	23:31

## ROYAN < SAINTES > NIORT

Mise à jour le 12/12/17

		RENVOIS																								
		INFORMATIONS																								
		TER 864462	CAR 450150	CAR 450152	TER 864464	CAR 450154	CAR 450156	CAR 450158	TER 864466	CAR 450158	TER 864466	CAR 450160	CAR 450162	TER 864468	CAR 450164	CAR 450166	TER 864472	CAR 450168	CAR 450176	TER 864474	TER 864474	CAR 450172	TER 864478	CAR 450170	CAR 450178	CAR 450180
CARS	ROYAN	05:21	05:42		06:23	07:15	09:44		10:16		11:26	12:59		13:37	15:05		16:21	16:53				17:15		18:35	18:41	19:08
	SAUJON	05:39	06:00		06:41	07:33	10:00		10:34		11:43	13:17		13:53	15:21		16:39	17:11				17:33		18:53	18:57	19:24
	SAINTE Arrivée	06:10	06:31		07:16	08:08	10:31		11:09		12:18	13:52		14:24	15:52		17:14	17:46				18:08		19:28	19:28	19:55
TRAINS	SAINTE Départ	05:56			07:00				10:46		11:24			14:07			16:03				18:01	18:10		19:21		
	ST HILAIRE BRIZAMBOURG	-		-					-					-							18:19	18:30		-		
	ST JEAN D'ANGELY	06:25			07:31				11:15		11:49			14:37			16:32				18:32	18:44		19:50		
	LOULAY	06:35			07:41				-		-		-		-		-		-	-	-	-	-	-	-	-
	VILLENEUVE LA COMTESSE	06:41			07:48				-		-		-		-		-		-	-	-	-	-	-	-	-
	PRISSE LA CHARRIERE	06:50			07:57				-		-		-		-		-		-	-	-	-	-	-	-	-
	BEAUVOIR SUR NIORT	06:57			08:06				11:41		12:20			15:04			16:59				18:56	19:09		20:17		
	MARIGNY	07:02			08:12				-		-		-		-		-		-	-	-	-	-	-	-	-
	FORS	07:07			08:16				-		-		-		-		-		-	-	-	-	-	-	-	-
	NIORT	07:16			08:26				11:56		12:40			15:18			17:14				19:17	19:30		20:35		
Destination		PMP								PMP								PMP								



### INFO TRAVAUX



## MODERNISATION DE LA VOIE SAINTES - ROYAN

**Fermeture de la ligne du 6 novembre 2017 au 6 avril 2018**

RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE SUR PLUS DE 24 KM DE LIGNE ENTRE SAINTES ET ROYAN.

UN SERVICE DE SUBSTITUTION PAR AUTOCARS SERA MIS EN PLACE PENDANT CES 5 MOIS D'INTERRUPTION ENTRE LES GARES DE SAINTES ET DE ROYAN.



## Linky, le nouveau compteur d'Enedis

Pour toute question sur le compteur Linky :

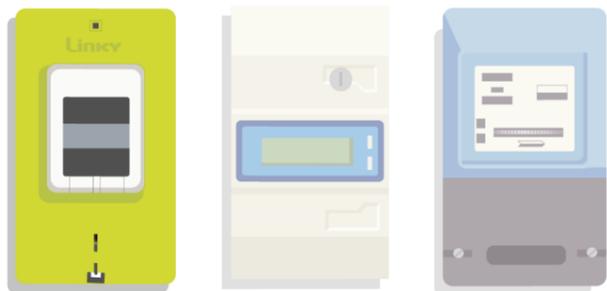
[www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky)

0 800 054 659

Service & appel gratuits

### C'est quoi le compteur Linky ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. 35 millions de nouveaux compteurs vont être déployés partout en France entre fin 2015 et 2021. L'ensemble des particuliers, des professionnels et des entreprises sont concernés.



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.  
**Ni le nouveau compteur, ni sa pose ne vous seront facturés.**

### Mes avantages avec le compteur Linky

- **PLUS BESOIN D'ÊTRE PRÉSENT**  
Le relevé se fait à distance, et devient quotidien.
- **SANS RENDEZ-VOUS**  
Les interventions techniques courantes se font à distance dans des délais plus rapides.
- **DÉPANNAGE ENCORE PLUS RAPIDE**  
En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, et Enedis vous dépanne plus vite.
- **MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**  
Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet.
- **ESPACE PERSONNEL**  
Suivez vos consommations d'électricité

### Comment va se dérouler la pose du compteur Linky ?

Si votre compteur actuel est à l'intérieur de votre logement :



**1.** J - 30 à 45, vous recevez un courrier d'information d'Enedis.



**2.** Une entreprise « Partenaire Enedis pour Linky » est mandatée pour la pose du compteur.



**3.** L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du nouveau compteur.



**4.** Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention, le courant est coupé.



**5.** Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice. Pensez à régler vos horloges électriques à l'issue de l'intervention.

Si votre compteur actuel est à l'extérieur de votre logement :

Ce sont les mêmes étapes que si le compteur actuel est à l'intérieur du logement, votre présence n'est pas indispensable. Une fois le compteur posé, le technicien vous remet sa notice ou la dépose dans votre boîte aux lettres.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

@enedis enedis.officiel

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



enedis.officiel



Enedis - Tour Enedis, 34 place des Corolles - 92 079 Paris La Défense

Enedis - SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442



## VRAI / FAUX sur le nouveau compteur d'électricité

### 1. La pose du nouveau compteur est gratuite

**VRAI**, L'intervention est complètement gratuite, assurée par un technicien d'une entreprise partenaire reconnaissable par le logo



### 2. L'installation du compteur modifie mon contrat d'électricité

**FAUX**, Les termes de votre contrat restent inchangés. Le remplacement du compteur n'entraîne ni changement du fournisseur ni la modification du contrat (ex : si vous avez souscrit l'offre heures pleines/heures creuses vous la conservez.)

### 3. Enedis va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client

**FAUX**, L'arrivée des compteurs ne modifie en rien les procédures actuelles pour les personnes rencontrant des difficultés pour payer leurs factures (ex : situation d'impayés). Aujourd'hui comme hier, Enedis réalise l'acte de coupure d'électricité sur demande des fournisseurs d'électricité et après avoir rencontré le client concerné.

### 4. Le Maire peut s'opposer à la pose des nouveaux compteurs

**FAUX**, Enedis n'est pas propriétaire des compteurs. Le compteur, comme l'ensemble du réseau appartient à la collectivité. Pour les communes de la CDC des Vals de Saintonge, elles ont délégué leur pouvoir concédant au SDEER 17 et ont donc transmis la propriété au SDEER 17. Enedis, en vertu du contrat de concession (délégation de service public) exploite le réseau à ses risques et périls, ce qui signifie que tout préjudice qui serait causé par le réseau engagerait directement la responsabilité d'Enedis et pas celle de la commune ou du SDEER.

### 5. Linky est obligatoire

**VRAI**, Le compteur est obligatoire et il n'y a pas de caractère facultatif même avant la fin du déploiement. Il s'inscrit dans le cadre d'une démarche européenne et nationale des années 2000 et est encadrée par plusieurs textes législatifs et réglementaires, 4 textes en particulier en constituent les fondements légaux :

- La **Directive 2009/72/CE**, dans son paragraphe 2 de l'annexe I, énonce en particulier que les « Etats membres veillent à la mise en place de systèmes intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité ».
- Le **Décret n°2010-1022** du 31 août 2010 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité rend obligatoire la mise en oeuvre de compteurs communicants par le gestionnaire Enedis.
- La **Délibération de la Commission de Régulation de l'Energie du 17 juillet 2014** portant décision sur le cadre de régulation incitative du système de comptage évolué d'Enedis
- La **Loi relative à la transition énergétique** pour une croissance verte adoptée en 2015 fait également référence aux dispositifs de comptage évolués. L'article 28 de cette loi demande en effet au distributeur de mettre à disposition des consommateurs « dans le cadre du déploiement » leurs données de consommation et un système d'alerte et de comparaison.

**A partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2018, ENEDIS va entamer un vaste programme de remplacement des compteurs électriques dans notre secteur.**



Installation d'un totem à l'entrée nord de Loulay.



L'aire des camping-cars a été transférée sur le parking de la piscine et a connu une très bonne fréquentation depuis son ouverture.



Des travaux d'accessibilité ont été réalisés à la salle des Halles, avec une mise aux normes des blocs sanitaires. Dans le même temps, on a amélioré l'insonorisation de la salle et remis au goût du jour la décoration.

Réfection de la place de l'église et des trottoirs (côté pharmacie).



Terrain Multisports	
Coût du projet HT	<b>58 956,00 €</b>
<b>Financement</b>	
Etat DETR	14 739,00 €
Etat CNDS	17 000,00 €
Département	14 739,00 €
Auto financement	12 478,00 €



**En 2018, un terrain multisports va être installé sur le stade. Il se situera à la suite des tribunes, à la place du terrain de basket actuel.**

**La photo ci-dessus représente en grande partie le modèle qui a été retenu par le conseil municipal.**



**Le terrain de pétanque va être agrandi.**



Plan de l'aménagement d'une zone urbaine comprenant 10 lots.

Un parking permettra d'accéder à l'école maternelle et de soulager ainsi le trafic rue de la Gare aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Un rond-point assurera la liaison avec la RD 150 et créera un ralentissement des véhicules à l'approche de notre village.

## Coût du projet

Maîtrise d'œuvre	36 000,00 €
Loi sur l'eau	3 500,00 €
Géomètre	4 000,00 €
SPS	1 200,00 €
Diagnostic Archéologie	8 000,00 €
Lot 1 VRD	399 834,50 €
Lot 2 Poste de Relèvement	34 910,59 €
Lot 3 Alimentation Eau Potable	15 495,77 €
Lot 4 Aménagement paysager	69 614,48 €
Éclairage public et téléphone	10 000,00 €
<b>Total</b>	<b>582 555,34 €</b>

## Financement

Vente terrain	150 000,00 €
Auto financement (en 3 ans)	325 000,00 €
Subvention	24 000,00 €
Emprunt	83 555,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>582 555,34 €</b>



## UN PETIT FOCUS SUR L'EHPAD LES JARDINS DE LOULAY.



**Vous êtes nombreux à passer devant la résidence... mais savez-vous vraiment ce que nous y faisons ? Pouvons la porte et faisons connaissance avec 89 résidents âgés de 60 à 99 ans.**

**La plupart d'entre eux sont originaires de la région et ont choisi de prendre une retraite bien méritée dans notre établissement, bénéficiant de soins bienveillants, dans une ambiance chaleureuse et accueillante, entourés de professionnels diplômés et compétents.**

**Chaque année, nous essayons de développer notre partenariat local et de diversifier nos activités.**

**Ainsi, nos aïeux se sont essayés au sidecar, vous les avez peut-être vus car le 22 juin 2017, ils ont sillonné la campagne loulaysienne. Fiers comme Artaban, confortablement installés dans de beaux sidecars, attelés à de grosses motos !!!**



**Un petit tour aux Antilles le samedi 24 juin 2017, pour déguster accras, andouillettes et autres produits locaux, le tout arrosé du traditionnel punch réalisé par notre équipe de cuisine chevronnée, dans une ambiance colorée et dansante.**

**L'occasion pour rire et s'amuser, habillés de paréos et de fleurs exotiques.**



L'après-midi cabaret, dans le cadre de la semaine bleue, devenue traditionnelle, a réuni cette année une centaine de personnes à la salle de l'alliance d'Essouvert : encore une bonne occasion de se divertir.

Les gérontochallenges, que nous avons eus la joie de gagner l'an dernier, nous ont également valu l'honneur d'organiser la session 2017, le 21 septembre 2017, toujours à la salle de l'alliance d'Essouvert. Malheureusement cette année la concurrence était de qualité et nous sommes arrivés 10ème !



Et encore plein de sorties et spectacles, tout au long de l'année, qu'il serait trop long de raconter (sortie au bord de mer, pique-niques, spectacles musicaux, théâtre, visite de l'asinerie, rencontre avec l'école maternelle de Loulay, thé dansant...).

Petite nouveauté cette année, en la présence de notre petite Marie, jeune étudiante qui vient proposer des animations les samedis et dimanches après-midi.

A ceux qui pourraient penser que l'on s'ennuie aux Jardins de Loulay, répondons-leur que nous avons à peine le temps de nous reposer !!!

## Le **CENTRE** de **LOISIRS** de **LOULAY**

Le centre de loisirs de Loulay propose tout au long de l'année des animations pour vos enfants au centre de loisirs mais aussi dans les écoles de son secteur (Loulay maternelle et élémentaire, Villeneuve-la-Comtesse maternelle et élémentaire, Poursay-Garnaud, Antezant-la-Chapelle et les Églises d'Argenteuil).

Le centre de loisirs est ouvert pour les vacances d'automne, d'hiver, de printemps, d'été et tous les mercredis en période scolaire.

Venez découvrir nos programmes sur le site de la Communauté de communes des Vals de Saintonge à chaque période de vacances scolaires ainsi que pour les mercredis.

Concernant les mercredis, les animateurs vont chercher les enfants dans différentes écoles (Bernay Saint Martin, Loulay, Villeneuve -la-Comtesse et Saint Denis du Pin), puis les ramènent au centre loisirs pour y passer l'après-midi (repas compris).

Le départ des enfants se fait entre 17H et 18H30.

Pour les vacances scolaires, le centre de loisirs ouvre ses portes de 7H30 à 18H30, avec une possibilité d'accueil en journée ou demi-journée (avec repas).

Horaires d'ouverture : De 7H30 à 9H30.  
De 12H à 13H30 pour les demi-journées.  
Départ de 17H à 18H30.

Le repas est compris dans la journée.

Pour toute information concernant les tarifs, vous pouvez consulter le site de la Communauté de communes des Vals de Saintonge : [www.valsdesaintonge.fr](http://www.valsdesaintonge.fr)

Nous proposons aussi différentes soirées familles tout au long de l'année, gratuites et ouvertes à tous, autour de différents thèmes (soirée Halloween, soirée crêpes, soirée karaoké...).

Le centre de loisirs est aussi partenaire du REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) de Loulay qui organise plusieurs manifestations toute l'année pour les familles.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 46 33 83 11 ou par e-mail [alsh-loulay@cdcvalsdesaintonge.fr](mailto:alsh-loulay@cdcvalsdesaintonge.fr)



## LA FÊTE DES ABEILLES

3ème édition

Une nouvelle récolte du miel produit par le rucher communal s'est effectuée au sein de la commune le samedi 8 avril aux ateliers municipaux grâce à M. Spirkel, apiculteur professionnel accompagné de deux habitants de la commune qui souhaitent s'investir dans l'entretien du rucher.



Il s'agit cette fois-ci d'une récolte de miel de colza qui a lieu au printemps. Ce miel beaucoup plus clair et crémeux que celui de la fin de l'été mais tout aussi savoureux a été récolté en présence d'une cinquantaine d'amateurs qui n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte et à aller chercher des outils chez eux quand la manivelle de l'extracteur communal a cassé.

Nos deux apiculteurs amateurs accompagnés de M. Spirkel sont donc allés chercher les hausses dans le rucher communal rue des Petites Fontaines. Les habitants de Loulay ont pu ensuite participer aux différentes étapes de la récolte sous les conseils bienveillants de notre apiculteur :

Enlèvement des opercules de cire qui recouvrent les cadres.

Extraction du miel grâce à un extracteur loué par la commune.

Filtration du miel.

Sur les 3 ruches, 18 kg de miel ont été récoltés sur les 36 kg 300 produits par les abeilles. Il faisait malheureusement très froid le jour de la récolte et une bonne partie du miel n'a pas pu être extrait car il était figé dans les cadres.

Pendant l'extraction, M. Spirkel et son fils nous ont montré comment se faisait le montage de la cire sur les cadres ainsi que la fabrication en direct d'une ruche et notamment de ses hausses.

Chaque participant a pu goûter à la récolte et les pots de miel ont été vendus au profit des écoles de Loulay.



Une belle matinée qui a permis à de nombreux Loulaysiens de toutes générations de s'investir dans cette récolte participative.

N'hésitez pas à venir assister à la prochaine récolte de miel communal.



Le conseil municipal accompagné de présidents d'associations et des directeurs de l'école de Loulay ont été reçus au Sénat par Mme Imbert le 25 octobre.

Une journée très intense par la beauté des lieux puisque le Sénat siège au Palais du Luxembourg.

La visite nous a permis d'admirer la bibliothèque, la salle du Livre d'Or, la grande salle des conférences et bien sûr l'hémicycle avec un aperçu d'une séance publique.

Un grand merci à Madame Imbert pour le repas offert et sa disponibilité tout au long de la visite.



Le groupe est installé dans l'hémicycle du sénat.



La sénatrice Madame Imbert est entourée de Messieurs Perrier et Roustit sur l'escalier d'honneur du sénat.



Fête de l'école maternelle le 30 juin



Handi side a fait une étape à Loulay au centre ESAT le 2 septembre. La commune a participé au pot de l'amitié.

Octobre rose  
Sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein  
Lucide 17 - 1, boulevard Vladimir  
Fief Montlouis - CS 50013  
17101 SAINTES Cedex  
Tél : 05 46 90 17 22



Cérémonie du 11 novembre

De nombreuses cérémonies et fêtes ont eu lieu tout le long de l'année.

Les commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre, le repas des anciens en février. Le 13 juillet, nous avons servi 342 couverts. Un feu d'artifice très apprécié a suivi.

Le 17 décembre, le père Noël est venu pour le bonheur d'une cinquantaine d'enfants.



La compagnie « À cœur voix » a offert un récital à la commune le 16 décembre.



Le fakir et le père Noël ont animé la fête du 17 décembre.



# FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Loulay et son Président Daniel Champigneulle vous proposent différentes activités au sein du Foyer. Si vous avez le désir de participer à la vie associative, vous trouverez différentes sections comme le badminton, les fans de sentier (la marche), la gym volontaire, le théâtre, le scoutisme, le crochet-tricot, la dentelle aux fuseaux, l'informatique, la philatélie, comptabilité et gestion des associations, le patrimoine et les jeux de société.

Pour toute information, contactez le président : 05-46-33-90-06 le soir, ou son secrétariat : Michel Pierrot au : 05-16-51-71-25 ou visitez le site du Foyer Rural sur <http://foyer-rural17.e-monsite.com/>



## Informatique

La section informatique du Foyer Rural et son responsable Daniel Champigneulle vous accueillent tous les lundis à 18H à la bibliothèque municipale.

Vous avez un ordinateur, mais vous ne savez pas vous en servir ou vous voulez vous perfectionner ? Nous pouvons vous apporter notre aide. Aussi bien en traitement de texte que pour le travail de la photo, la retouche d'une image, sortir des photos de son appareil photo d'une clé USB et les déposer dans son ordinateur, comment ranger ses documents pour les retrouver ensuite.

Comprendre internet et toutes ses possibilités, utilisation de la boîte mail.



## Atelier Patrimoine

Du 19 au 21 janvier 2017, 170 élèves et le public se sont intéressés à la vie dans les tranchées grâce à l'exposition « Le sac du poilu » au Foyer Rural. Nos remerciements à M. Genyk et M. Pontet pour leur prêt gracieux et leurs explications.

Vous aussi, vous pouvez participer à la suite de nos travaux pour les commémorations de la fin de la guerre en 2018.

Contactez J. Pinsonneau au 05 46 33 91 42

# Section Scouts - Éclaireurs Ruraux

Cette nouvelle année scout laïque verra l'arrêt des activités pour les enfants de moins de 12 ans. Les obligations administratives et éducatives devenant trop lourdes à assumer pour notre seul animateur breveté.

Pour autant les activités sportives d'aventures et de formations des "grands", filles et garçons de plus de douze ans, ont repris depuis début octobre.

Elles ont lieu à la demande des jeunes qui, cette année, vont préparer les épreuves culturelles, sportives et éducatives de guide, éclaireur ou aîné de 1ère et 2ème Classes :

Camps nature à deux, trois ou plus sous toiles :

- \* Raids-Aventures d'orientation
- \* Stages de Survie
- \* Cuisine Trappeur et Feux de camp
- \* Rallye "Escargot" et Géo-caching

Tout le monde, jeunes, parents et adultes adeptes du plein-air, peut participer, même occasionnellement, à nos activités. La seule obligation est de partager entre vous les frais d'organisation.

Voici une belle opportunité pour les bandes de copains, copines et amis de se créer de belles aventures, tout en étant libres de vos choix et sous la responsabilité d'un adulte attentif à vos envies, à vos rêves d'évasion.

Pour tout contact individuel ou en groupe constitué (famille, copains, amis, etc.), vous pouvez joindre la Mairie de Loulay, le Foyer Rural de Loulay, Monsieur PARQUET-TARRAGO à l'adresse suivante :

[eclaireursruraux@orange.fr](mailto:eclaireursruraux@orange.fr).



## Badminton

Nous pratiquons le badminton en loisirs le mardi soir au gymnase de Loulay.

Horaires de 20H à 22H.

Accessible dès débutant

Raquettes et volants mis à disposition par la section.



# Atelier Théâtre - Jeunes

## Saison 2017

Cette année encore fut l'occasion de présenter au public une « *totale création* », puisqu'il m'a fallu écrire un scénario original autour des légendes arthuriennes.

C'est ainsi que nous avons pris plaisir, Renée, les dix jeunes de l'Atelier-Théâtre et moi-même, à faire revivre la mystique forêt de Brocéliande, Camelot, sa Table Ronde et ses Chevaliers, Arthur, Guenièvre, Lancelot, Morgane Viviane et bien sûr Merlin... Comme les années précédentes, après un travail de formation de base de comédien, c'est vers Noël 2016 que l'on a commencé à « s'attaquer » à « **Brocéliande** » (c'est le titre retenu), effectuer la distribution, concevoir la scénographie et les costumes.



Nécessité de mettre les bouchées doubles, puisqu'il nous fallait présenter un extrait de « **Brocéliande** » au Printemps à l'occasion d'un groupement départemental des « Ateliers Théâtre jeunes », organisé par la Fédération départementale des Foyers Ruraux à Loulay où chaque Atelier donnait un extrait

sur ce même thème de la Table Ronde gageure difficile à tenir, mais que nous avons réussie...

De plus, pour la première fois, nous sommes allés présenter notre travail hors des murs du Foyer, suite à la demande de l'association « Les Dimanches de Bernay » à Bernay Saint Martin. Ce fut une médiocre prestation : nous n'étions pas totalement au point, la salle ne convenait absolument pas à une représentation théâtrale, acoustique exécrable, pas de noir dans la salle (d'où aucun effet possible de la régie lumière prévue !) et des jeunes perdus sur une scène bien trop étroite et manquant de profondeur. Bref ce fut une mauvaise expérience démobilisante pour nos jeunes comédiens d'autant plus que c'était « La Première ». Une première hors de nos murs, c'est un projet à ne pas reconduire. Fort heureusement, deux mois plus tard, soit fin juin, nos jeunes talents se sont doublement rassurés en offrant dans leur salle deux magnifiques prestations de « **Brocéliande** », entraînant un public chaleureux (hélas, comme d'habitude, trop clairsemé...) à redécouvrir cet univers magique et onirique de Merlin et des fées de Brocéliande et Camelot. Comme les années précédentes, la saison s'est clôturée par deux représentations pour l'école primaire et le collège en juillet.

Pierre Autexier, responsable de la section



**Amicale des Donneurs de Sang**

Dons prélevés lors des 4 collectes de 2017 :

Samedi 11 février :	39 dons
Samedi 13 mai :	47 dons
Samedi 02 septembre :	36 dons
Samedi 04 novembre :	47 dons
Total :	169 dons



Bonne Année 2018 !

L'Établissement Français du Sang manque toujours de sang, de plasma et de plaquettes.

Venez nombreux nous rejoindre, lors des 4 collectes de 2018 :

Samedi 6 janvier  
Samedi 12 mai  
Samedi 1er septembre  
Samedi 3 novembre

Donneurs assidus et nouveaux donneurs, venez encourager notre action.

**Pour tout renseignement : vous pouvez appeler le président au 05 16 51 70 45.**

## Changement de la fréquence de la TNT

Le 23 Janvier 2018, l'ensemble des communes du département sera concerné par une modification de fréquences de la TNT.

Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne « râteau » devront donc, lors de la journée considérée, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

La mise en œuvre de cette mesure sera accompagnée par l'agence nationale des fréquences (ANT) avec le lancement d'une campagne d'information grand public en janvier 2018.

Des informations sont à votre disposition et téléchargeables sur le site :

[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)



L'association « Faites en famille » est composée d'adultes et de jeunes bénévoles qui proposent tout au long de l'année des **manifestations familiales** ouverte à tous (Fête de Noël et son marché, soirée costumée, chasse aux œufs, concours de pétanque...).



Pour cela, nous faisons de la **récupération de matières premières** telles que le carton, le bois, les bouchons, les tissus, les boîtes de toute sorte... pour fabriquer nos décors de salle et patrons d'activités manuelles ou supports. Nous pouvons aussi compter sur le soutien de la Mairie de Loulay, de la communauté de communes des vals de Saintonge, du centre de loisirs de Loulay, de la CAF, du Foyer Rural...

Les bénéfices de l'année nous servent à proposer **une journée ou un week-end familial à tarif réduit aux familles** intéressées (Futuroscope, Disneyland, Paris, Mont Saint Michel, Center Parcs, ...). Nous appliquons le tarif CAF pour cette sortie.



Notre siège social se situe au 47 rue Saint-Jean à Loulay. C'est ici que la magie opère !!!!

Le but de cette association est de faire sortir toutes les familles pour qu'elles partagent des moments « parents-enfants » et communiquent. Par ce biais, nous faisons vivre notre commune.

De ce fait, nous nous sommes associés à d'autres associations et collectivités pour proposer d'autres activités telles que des séances de cinéma familiales, la soirée famille d'halloween et une journée de l'enfance. **Pour cette année, nous vous informerons de quelques dates sur le thème de l'alimentation.** Alors ne ratez pas ces rendez-vous !!!

D'autres projets seront proposés, alors surveillez vos boîtes aux lettres et les cahiers de liaison de vos enfants, nous vous transmettrons des flyers.

Nous souhaitons agrandir notre groupe, évoluer ou avoir de nouvelles idées, donc n'hésitez pas à nous rejoindre (dans la mesure de votre disponibilité). Pour toute question, appelez-moi au **06.52.79.67.63 (Aurélie)**.

**A PARTIR DU MERCREDI 4 OCTOBRE**



**DANSE-FITNESS POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 10 ANS.**

Chaque cours est spécialement conçue pour les enfants avec une musique et des chorégraphies adaptées. Les enfants apprennent à se déplacer au rythme mais aussi le respect, le travail d'équipe, la fierté, la confiance, la créativité, la coordination et l'équilibre, la mémoire ainsi que l'aptitude physique en gardant l'élément FUN !!

**CHAQUE MERCREDI A 15H30 ~ 16H30 SALLE DES HALLES LOULAY**

Contactez Anna  
Tel. 06 33 93 52 99

**LA PREMIERE SEANCE EST GRATUITE**

**cours en illimité!**

**cours de Fitness**

**Dynamic Gym**

2017 - 2018

**Loulay**

Salle des fêtes  
**chaque MERCREDI**  
20h30 à 21h30



**06 16 93 02 41**



**Le CIAS des Vals de Saintonge** : une équipe qui vous accueille tous les jours, vous informe et vous apporte des réponses et des conseils personnalisés dans vos démarches de la vie quotidienne, avec ses partenaires sur :

- \* l'accès aux droits sociaux (prime d'activité, aide au logement,...),
- \* la retraite,
- \* la vie pratique,
- \* le logement,
- \* l'accès aux soins et à la santé (la CMU, CMUC,...),
- \* les informations juridiques...

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**  
 3 rue de Dampierre - 17400 Saint-Jean d'Angély  
 Tél. 05 46 59 18 33



**ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE ET POINT NUMÉRIQUE CAF**

Mise à disposition du public de 3 postes informatiques, dont un dédié à la CAF, pour permettre l'accès aux droits avec possibilité d'accompagnement par un agent du service dédié à cette mission.

**PERMANENCES au CIAS**

	<p><b>CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> </ul> <p>Sur rendez-vous uniquement au 3646 ou sur compte ameli.fr</p>
	<p><b>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> </ul> <p>Sur rendez-vous uniquement sur caf.fr</p>
	<p><b>CARSAT</b> (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> <li>➤ Le vendredi matin de 9h à 12h30</li> </ul> <p>Sur rendez-vous uniquement au 3646</p>
	<p><b>CIDFF</b> (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le 2<sup>e</sup> mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous au CIAS au 0546591833</p>
	<p><b>UDAF—PCB</b> (Point Conseil Budgétaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le vendredi de 9h30 à 12h30 selon planning</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous auprès de l'UDAF au 0546283602</p>
	<p><b>UFC QUE CHOISIR</b> (Association de consommateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le lundi de 14h à 17h</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous auprès de l'UFC Que Choisir au 0546415342</p>
	<p><b>UDAF—TUTEURS FAMILIAUX</b> (Service d'information et d'aide aux tuteurs familiaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le 1<sup>er</sup> mardi de 14h à 16h</li> </ul> <p>Prendre rendez-vous auprès de l'UDAF au 0546281514</p>
	<p><b>SPIP</b> (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Charente-Maritime)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00</li> <li>➤ Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 selon planning</li> </ul>
	<p><b>APT'AS</b> (Aide et Protection Tutélaire d'Aunis et Saintonge)          Plateforme d'information et de soutien aux tuteurs familiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le 3<sup>e</sup> mercredi de 14h à 16h</li> </ul>



**Entreprise de Bâtiment  
Pierre Lopez**

3 B, rue du 14 Juillet  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 26 36 83  
06 63 23 85 25



**Charpentes et Menuiseries  
Damien Groussard**

1, rue des Artisans  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 25 73  
06 42 35 38 64

**Travaux publics : SLTP  
Thierry Arnaudeau**

20, rue d'Aunis  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 93 16



**Malvaux Industries**

**Fabrication panneaux bois :  
contreplaqués décoratifs,  
industriels bateaux**

21, rue de la Gare  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 68 00



**Bureau de Poste de Loulay**

30, place du Général de Gaulle  
17330 Loulay  
Tél : 36 31

**Horaires d'ouverture :**

Lundi, Jeudi, Samedi : 8H45 à 11H15

Mardi, Mercredi, Vendredi : 8H45 à 11H15 et 13H30 à 16H30

**Horaires de relève de courrier :**

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi à 15H15. Samedi à 11H.



05 46 33 80 01 Loulay  
Réparations toutes marques  
Vente V.O. & V.N.  
  
Garage Yolande et Daniel Planty  
Maintenance Réparation et Ventes  
de véhicules automobiles  
1, rue d'Aunis - 17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 80 01

**Station Service  
Réseau ELAN et MOTRIO**

17, rue Saint-Jean  
17330 Loulay



**Le Crédit Agricole  
Charente Maritime /  
Deux Sèvres**

2, place du Général de Gaulle  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 32 70 24

**DAB**

**Horaires d'ouverture :**  
Mardi, Jeudi et Vendredi de 9H à  
12H15.  
Samedi de 8H à 13H.



**Mutuelle de Poitiers Assurances**

4, place du Général de Gaulle  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 26 98 72



**Les Agriculteurs**

EARL Les Tournesols, Frédéric Pinsonneau  
EARL de Louet, Jean-Claude Dumont  
EARL M. Métayer, Fabrice Métayer  
EARL M. Gaufreteau, Joël et Mathieu Gaufreteau



**Les Apiculteurs**

Dominique Spirkel  
Pierre Lopez



**Coiffure masculin-féminin  
Catherine Labruyère**

22, rue Saint-Jean 17330 Loulay  
Tél : 05 46 32 51 10



**Tabac Presse Loto « Tabac de l'Europe »  
Céline Guignier**

39, rue Saint-Jean 17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 80 83

*Le pouvoir de votre pensée pour une vie équilibrée*

**BIEN-ETRE & HYPNOSE**

- Détente par techniques de relaxation
- Travail sur les peurs, le stress, le tabac...
- Développement personnel

**Sur rdv au 06.18.35.41.12**

Christelle Profit  
71 rue St Jean 17330 LOULAY  
bienetre.ek.la  
Siret 8106411080011

*La solution est en vous*

**Bien-être et Hypnose  
Christelle Profit**

71, rue Saint-Jean 17330 Loulay  
Tél : 06 18 35 41 12



**Fleuriste « La Valse des Saisons »  
Astrid Dupin**

8 B, place du Général de Gaulle  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 94 83



**Le Loulay's Bar brasserie snack - Billard  
Mylène Rinaldelli**

10, place du Général de Gaulle  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 80 59

**LA LOULAYSIENNE**

*Chez Tatianna et Nicolas*

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
TRAITEUR - EPICERIE**

22 place du Général de Gaulle - 17330 LOULAY  
**05 46 26 52 26**

Mail : laloulaysienne@orange.fr

**Boucherie Charcuterie Traiteur Epicerie  
«Chez Tatianna et Nicolas »**

22, place du Général de Gaulle  
17330 Loulay  
Tél : 05 46 26 52 26



**Boulangerie Pâtisserie « La Diablotine »  
Nicolas Lusseau**

5, rue des Meuniers 17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 90 69



**Foie Gras et Confit Saintongeais  
Thierry Baty**

42 Bis, rue Saint-Jean 17330 Loulay  
Tél : 05 46 24 63 65



**Boulangerie Pâtisserie « Mitronette »  
Eddy Marand**

14, rue de l'Abreuvoir 17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 81 10



**Vente de légumes « Bio » ESAT de Loulay**

Chaque mercredi et vendredi de 9H à 12H30  
Route de Coivert 17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 28 61



**Atelier de Coiffure  
Marie-José et Jacky Geneau**

18, place du Général de Gaulle 17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 80 58



**Chambres d'Hôtes « Les Treilles »  
Josiane Pinsonneau**

1, chemin du Châtelet 17330 Loulay  
Tél : 05 46 33 91 42



Tous les dimanches matin, le marchand d'huîtres  
est installé devant la salle des Halles  
(huîtres de Didier Chastanet de Bourcefranc)



Chaque vendredi matin, le traditionnel  
marché alimentaire, sur la place du  
Général de Gaulle

## Sport et détente

**EHVS** : Espoir Haut Vals de Saintonge Football jeunes  
Vincent Gindreau - 06 34 54 30 12  
vgindreau@charentes-alliance.fr

**Le Réveil de Loulay** : Football  
Eddy Marand - 05 46 33 81 10  
eddymarand@aol.com

**VSTT** : Vals de Saintonge Tennis de Table  
Philippe Godineau - 06 07 63 73 88  
ph.godineau@wanadoo.fr

**CNCL** : Club Nautique du Canton de Loulay  
Emmanuel Croza - 06 85 62 51 90  
cncl17@gmail.com

**TCL** : Tennis-Club de Loulay  
Dominique Arnoult - 06 86 23 63 04  
dominique.arnoult82@orange.fr

## Socio-culturel

**Foyer Rural** : badminton, randonnées pédestres, scoutisme, théâtre, spectacles et expositions, informatique, philatélie, comptabilité et gestion des associations, tricot crochet, dentelle aux fuseaux.  
Daniel Champigneulle - 06 20 83 50 28  
Pierre Autexier - 06 99 29 19 51

**Les Loulous** : APEEML  
(Association des parents d'élèves de l'école maternelle de Loulay)

**FSE** : Foyer Socio-Éducatif (Collège de la Trézence)  
05 46 33 82 47  
ce.0170012w@ac-poitiers.fr

**Faites en Famille** : Association de parents, événementiel au profit des familles  
Aurélie Dehan - 06 52 79 67 63  
faitesenfamille@gmail.com

**Les Petites Chenilles**  
lespetiteschenilles@gmail.com

**Amicale des Donneurs de Sang**  
Christophe Baillarguet - 05 16 51 70 45

**AES** : Association Entraide et Solidarité (banque alimentaire et vestiaire)  
Jocelyne Furgier - 05 46 33 83 94  
camille.furgier@orange.fr

**CCL** : Cyclo Club de Loulay  
Joseph Renaud - 05 46 32 16 45  
renaud.jose@wanadoo.fr

**Siel Bleu** : Cours de gymnastique  
Stéphanie Guibert - 06 98 03 06 48  
stephanieguibert@sielbleu.org

**Zumba kids** : Danse-fitness enfants  
Anna Pearce - 06 33 93 52 99

**Dynamic Gym** : Cours de Fitness  
Thomas - 06 16 93 02 41

**UNSS** : Union Nationale du Sport Scolaire  
Prof EPS - 05 46 33 80 47  
ce.0170012w@ac-poitiers.fr

**CDSMR** : Comité Départemental du Sport en Milieu Rural  
Lucette Bousset - 05 46 24 69 93  
lucette.bousset@gmail.com

**ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural  
Anne-Marie Perrier - 05 46 33 95 94  
loulay@fede17.admr.org

**ADEI-ESAT** : Association départementale pour l'éducation et l'insertion  
Didier Daunizeaud - 05 46 26 10 10  
daunizeaudi@adei17.com

**FNATH** : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés  
Micheline Violleau - 05 46 33 12 39  
violleau\_micheline@orange.fr

**ACCA** : Association Communale de Chasse Agréée  
Max Grignon - 05 46 24 69 60  
grignondanielle@yahoo.fr

**FNACA** : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie  
Pierre Garçonnet - 05 46 33 92 04

**Amicale des Sapeurs Pompiers**  
Jacques Lys - 05 46 24 61 48  
chef-cs-loulay@sdis17.fr

**Paroisse Saint Jean-Baptiste et secteur de Loulay**  
Maison Paroissiale 4 Rue des Maréchaux  
17400 Saint Jean d'Angély. Tél : 05 46 59 01 24  
Mail : [paroisse.saintjean@laposte.net](mailto:paroisse.saintjean@laposte.net) -  
Site Internet : [www.catholiques17.fr/saintjeandangely/](http://www.catholiques17.fr/saintjeandangely/)

# La sauce aux lumas

O n'a qu'aimont la grande tchuisine  
 D'au grand' aubargnes de Paris  
 Là-bas o sent la margarine  
 Mais o pay cher, o lui suffit  
 Moué y' aim' ben la boune mangeaille  
 La boune mangeaille de cheu nous  
 La routie ou bé la godaille  
 Les mojettes et la soupe aux choux  
 Poué b'soin d' trent'six piats  
 Pou ben ressuna  
 Quand o- y'a d'la sauce aux lumas

## Refrain

Quand'qu'te 'm'fais d'la sauce aux lumas  
 Qu'y entends tchieu là qui jargotent  
 Y't big'rai su les 2 jottes  
 Y sé ben bènèze dans ma piat  
  
 Ben tranquillement y tremp' dans l'piat  
 Dejhà fini faut qu' te m' redoune  
 S'tu savais coumme t'es megnoune  
 Quanq qu' te'm fais d'la sauces aux lumas

Dépis longtemps y'étais malade  
 O fi sé fai v'nir l' m'decin  
 Tchiau gars m'défendit la salade  
 La soupe grasse et pis les boudins  
 S' y avais pris tout's ces salop'ries  
 O y a longtemps qu' y s'rais padzit  
 Moué, pour guéri la maladie  
 Un jour, savez-vous c'qui fésis ?  
 Au p'tit déjouna, quatre-vints lumas  
 Et cinq à six verres de noa.

## Refrain

Vous savez bé qu' dans les ménaghes  
 On va poué tout l'temps pianchement  
 Même quand les gars sont ben sages  
 Les fumelles guermeulant tout'le temps  
 La mên, quand a'm'voué fai la goule  
 Vite a m'appeul son p'tit canet  
 Et la y sent sa main qui s'coule  
 Ben tout chap'tit dans mon gargouet  
 Ah sait ho la la  
 Non qu'y m' fach'rai pas  
 Tant qu'a m'fr'a d'la sauce aux lumas..

## Refrain



Extrait de la séance du conseil municipal du 12 décembre 1917

Séances de Novembre 1917

Séance du 12 Décembre 1917

M. le Président expose au Conseil que plusieurs personnes de la localité lui ont adressé des réclamations au sujet de la distribution des correspondances par le facteur de ville, prétendant qu'elles sont toujours déversées à une heure tardive, tandis que Sautras, même pour les communes voisines, leur courrier, à la sortie du facteur, de la poste.

Pour obvier à ces récriminations, M. le Maire propose de demander à l'Administration des postes à ce que l'itinéraire du facteur de ville s'exécute inversement chaque quinzaine, c'est à dire ;

1<sup>re</sup> Quinzaine, en sortant du bureau de poste, desservir la partie Sud du Bourg en commençant par le tour de la place et terminer par la partie Nord du Bourg ;

2<sup>e</sup> Quinzaine, sortant du bureau de poste, desservir la partie Nord du Bourg et terminer par la partie Sud et la place de la Prairie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, reconnaît le bien fondé de ces réclamations, approuve les propositions de M. le Maire et prie M. le Régl. de vouloir bien transmettre la présente délibération à M. le Directeur des Postes afin qu'il puisse donner les instructions qu'il jugera utiles en la circonstance.